



Hospitalisation en HO sans mon accord

Par **babeth251**, le **21/02/2013 à 19:42**

Bonjour, mon mari a fait une tentative de suicide dimanche soir, il est resté trois jours en hopital, et là on m'annonce qu'ils veulent le mettre en psychiatrie , je n'ai rien signé, ils l'ont interné, je sais qu'il a besoin d'un suivi pour sortir de sa dépression, mais certainement pas d'etre enfermé, pas d'affaires personnels, tous le meme costume, pas de télé, pas de poste de radio, enfermé comme un assassin, je voudrais le transférer dans une clinique privé, que dois je faire, je n'ai aucun papier à part un bon de situation, je veux me battre, il ne restera pas dans cet asile de fou. repondez moi vite, je ne sais quoi faire, merci nelsonisabeth

Par **amajuris**, le **21/02/2013 à 20:34**

bjr, n'en fait vous voulez remettre en cause la décision des médecins. vous pouvez consulter ce lien qui indique comment faire lever cette hospitalisation: http://www.securitesoins.fr/fic_bdd/pdf_fr_fichier/12846266710_DROIT_ET_PSYCHIA